

## **Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 mars 2024 à 20h30**

**PRESENTS** : Mmes Nicole Rouve, Michèle Rivière, Laurence Maître.

Ms Jérôme Thibault Laurent, Fernand Durand, Bernard Sobie.

**REPRESENTE** : M. Alain Connes par Mme Nicole Rouve, Mme Anne-Marie Jalade par M. Bernard Sobie.

**ABSENT** : Parodi Carole

1. Laurence Maître est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des présents.
2. Le PV de la séance du 05 février 2024 est approuvé à l'unanimité.
3. La maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'assainissement et la reprise du réseau d'eau sur le chemin de Rose est adoptée à l'unanimité.
4. Un avis favorable est donné à l'unanimité sur les évolutions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Communauté de Communes Larzac et vallées. La modification nous concernant se situe sur le tènement du Mas Rival.
5. L'adhésion au syndicat mixte de préfiguration « Agence d'Attractivité Larzac Vallées » est approuvée à l'unanimité. Ce syndicat a pour but le développement touristique.
6. La création d'un emploi non permanent (CDD de 1 mois) pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité est approuvée à l'unanimité.
7. La création de 2 emplois permanents à temps partiel pour faire suite au départ en retraite de Mme Brunel est approuvé à l'unanimité.

### Informations diverses :

Le château de Latour et la chapelle de Marnhagues sont classés depuis le 14/02/2024.

Le droit de préemption signalé à la mairie sur la maison de M. Herrero et celle de M. Villard ne sera pas exercé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.